

la malterie

Appel à candidatures

Programme incubation **IMPULSE!***

*avec "Impulse! tout peut arriver"

la malterie :

Un lieu dédié à l'expérimentation et à la recherche artistique contemporaine

Créée en 1995 dans un ancien site industriel, à Lille, la malterie est une association loi 1901, née de la volonté d'un collectif d'artistes d'inventer un nouvel espace pour le soutien à la recherche et l'expérimentation artistique, dans les domaines des arts visuels et des musiques actuelles.

Un lieu de création au service des artistes-auteurs

Depuis sa création, la malterie place l'artiste-auteur, plasticien ou musicien, au cœur de son projet. Sa mission première est une mission d'accompagnement à la professionnalisation et au développement des parcours artistiques. Elle est activement engagée dans la défense du statut d'artiste-auteur et pour l'amélioration des conditions de création.

la malterie propose des programmes de résidences et d'accompagnements pour les artistes plasticiens, leur offrant ainsi un cadre de travail, de recherche et de création, mais aussi favorisant leur diffusion et inclusion dans leur écosystème. Elle accompagne annuellement près d'une centaine d'artistes adhérents. 15 artistes plasticiens sont actuellement résidents permanents et partenaires de la malterie.

Programme **Impulse!**

Dans sa démarche visant à l'accompagnement de la structuration professionnelle et du parcours artistique des artistes-auteurs plasticiens contemporains, la malterie initie un nouveau programme d'incubation : **Impulse!**

Impulse! est un programme d'accompagnement d'une durée de 3 ans, destiné aux artistes-auteurs du secteur des arts visuels, professionnels ou en cours de professionnalisation, et dont les objectifs sont : **la structuration professionnelle, le développement et/ou la pérennisation de la carrière artistique.**

Bénéficiant de l'expertise de la malterie et de ses partenaires, les artistes sélectionnés s'engageront dans un **programme d'incubation personnalisé et évolutif**, enrichi par son intégration dans le collectif artistique de la malterie et de son écosystème.

Ce programme se veut :

Spécialisé : il est destiné exclusivement aux artistes dont la pratique artistique s'inscrit dans le champ des arts visuels contemporains (toutes disciplines confondues). Il est conçu par la malterie en partenariat avec un réseau de professionnels engagés (artistes, diffuseurs, partenaires institutionnels, ...). Il repose sur une expérience et une expertise artistique et professionnelle de plus de 15 ans, développée en relation directe avec les acteurs, l'actualité et les spécificités du secteur des arts visuels, au niveau local et national.

Complet : il s'envisage comme un accompagnement global considérant le parcours professionnel de l'artiste, comme la combinaison de la structuration professionnelle et sa démarche artistique.

Personnalisé et évolutif : il se construit de manière progressive, en fonction des besoins individuels, dans une dynamique d'échange et de concertation. L'accompagnement individualisé tiendra compte des spécificités, des rythmes, de l'évolution des besoins et des attentes de chacun.

Ouvert, inclusif et collaboratif : il est pensé dans une interaction permanente entre l'individuel et le collectif. Il est accessible à tout artiste, dont les pratiques, médiums et recherches, s'inscrivent dans le champ des arts visuels et dans une démarche contemporaine. Il privilégie une diversité des parcours, des regards et des démarches artistiques. En intégrant le programme, l'artiste s'inscrit dans une communauté artistique, un réseau d'entraide et de solidarité, une plate-forme et un réseau professionnel. Il devient bénéficiaire mais également acteur engagé de cet écosystème en participant à la vie associative de la malterie. Il échange, partage et transmet ses connaissances, compétences et expériences avec les artistes et les professionnels partenaires.

_ Quand et comment ?

La durée du **programme *Impulse!*** est de 3 ans et débutera le 15 mars 2021.

Une évaluation sera effectuée à la fin de chaque année de cet accompagnement. Au regard de ses résultats, la durée de l'incubation pourra être ajustée à la demande de la malterie ou de l'artiste.

Une convention de partenariat entre l'artiste et la malterie définira le cadre de l'accompagnement et les engagements de chacun.

_ Pour qui ?

Le **programme *Impulse!*** s'adresse aux artistes-auteurs, individuel ou collectif (*tout collectif devra attester d'une pratique artistique commune*), répondant aux critères suivants :

- être artiste-auteur, professionnel et motivé. Le programme peut intervenir à n'importe quel stade du parcours.
- développer une activité artistique originale dans le domaine des arts visuels (toutes disciplines et medium) et s'inscrivant dans le champ des arts contemporains ;
- être résident dans la métropole lilloise ou à proximité géographique, sans limite d'âge, de sexe ou d'origine.

_ Quel contenu ?

Les artistes sélectionnés bénéficieront :

- **d'un programme d'accompagnement personnalisé** en fonction des besoins identifiés (administratifs, techniques, artistiques, critiques, ...).
- **la possibilité d'une mise à disposition d'un espace de travail individuel à la malterie, à coût réduit.** Aujourd'hui, 3 ateliers individuels de 20 à 35m² sont réservés au programme *Impulse!*. Ils peuvent être mis à disposition avec participation aux frais mensuels: 6,5€/m² charges incluses, pour une durée d'un an renouvelable. Un descriptif détaillé peut être fourni sur demande.
- **un apport en production par la mise à disposition d'espaces et matériels techniques partagés**, en fonction des besoins. Aucun soutien financier ne pourra être proposé sauf obtention de financements particuliers et montages de projets spécifiques.
- **un soutien à la promotion et à la diffusion**, par l'organisation d'événements publics, l'appui à la visibilité du travail de l'artiste via les supports de communication et les réseaux de la malterie, la publication de supports de présentation spécifiques.
- **l'inscription dans un réseau artistique et professionnel**, par la proximité avec d'autres artistes partenaires de la malterie, l'inclusion dans une dynamique collective d'échanges et de collaborations entre pairs artistes et une mise en relation facilitée avec des professionnels du champ de l'art contemporain.

_ Pour candidater

Le dossier de candidature sera transmis sous la forme d'un fichier pdf (d'un poids maximum de 10Mo), constitué de :

- une lettre de motivation présentant l'intention du candidat à intégrer le programme,
- un portfolio illustré présentant la démarche artistique,
- un CV de l'artiste ou du collectif.

Les dossiers doivent être envoyés **avant le 14 février 2021**, par mail à l'adresse suivante : lesartsvisuels@lamalterie.com

La sélection se fera en deux temps successifs : une première présélection sur dossiers, puis un entretien entre le comité de sélection et les artistes présélectionnés. Le comité de sélection sera composé de professionnels du secteur, d'artistes plasticiens et de membres de la malterie.

Les candidats seront informés au plus tard le 12 mars 2021 des résultats de la sélection.

Critères de sélection :

Les candidatures devront répondre aux critères suivants :

- pertinence artistique et originalité de la démarche développée ;
- pertinence du projet professionnel et capacité de questionnement autour de son évolution ;
- motivation et disponibilité pour s'engager dans un programme d'accompagnement d'une durée de 3 ans ;
- intérêt à participer à la vie associative de la malterie et à s'investir dans ses projets ;
- qualité humaine et relationnelle.

_ Contact et renseignements

Aurélie Champion, chargée des projets arts visuels : 06 26 47 99 28 | lesartsvisuels@lamalterie.com